

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MATAWINIE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,  
secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe de la susdite municipalité, QUE:**

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 11 septembre 2019, a été adopté le règlement 201-2019-1 *ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin d'ajouter une grande affectation Récréative intensive à Saint-Michel-des-Saints*. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 12 décembre 2019 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

**DONNÉE À RAWDON CE VINGTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-NEUF**



---

Hélène Fortin  
Secrétaire-trésorière et  
directrice générale adjointe